



## D E L I B E R A T I O N du C o n s e i l C o m m u n a u t a i r e

Nombre de membres en exercice: **38**  
 Nombre de membres présents : **20**  
 Nombre de votants : **35**  
 Date de convocation : **25/03/2016**

L'an **Deux Mille Seize** le 30 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

**OBJET : SEMAINE DE LA PARENTALITE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SALLES AVEC LES COMMUNES DE PASSA – BANYULS DELS ASPRES – TORDERES - THUIR**

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) - TAURINYA (Brouilla) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) –PUIG (Sainte-Colombe) — MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, RAYNAL (Thuir) - LESNE (Tordères) – ALBERT (Trouillas) – PERALBA, FLACHAIRE (Villemolaque).

Procurations :

H.LLOBET (Brouilla) à P.TAURINYA  
 A.DOUTRES (Caixas) à N.GONZALEZ  
 G.CHINAUD (Calmeilles) à M.LESNE  
 J.L.PUJOL (Fourques) à M.PIMENTEL  
 C.VILA (Oms) à J.CHEREZ  
 P.MAURAN (Montauriol) à A.PUIG  
 R.NOURY (Saint Jean Lasseille) à R.TOURNE  
 R.LEMORT (Thuir) à JM.LAVAIL  
 N.MON (Thuir) à D.RUIZ  
 R.PEREZ (Thuir) à JC.BERNADAC  
 B.BATALLER-SICRE (Thuir) à A.BOURRAT  
 L.FERRER (Thuir) à S.RAYNAL  
 T.VOISIN (Thuir) à G.FLACHAIRE  
 J.AMOUROUX (Tresserre) à JC.PERALBA  
 R.ATTARD (Trouillas) à J.ALBERT

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

Absents:

P.BELLEGARDE (Passa)  
 P.MAURY (Thuir)  
 B.COUSSOLE (Trouillas)

Le Procès-verbal de la séance du 3 Mars 2016 a été adopté sans observations.

**Madame Ghislaine FLACHAIRE** est élue secrétaire de séance.

**CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DE SALLES AVEC LES COMMUNES DE PASSA – TORDERES – BANYULS DELS ASPRES – THUIR :**

Le Président **RAPPELLE** à l'Assemblée la première édition de l'opération « Semaine de la Parentalité », qui s'est déroulée en 2015 sur les communes de TROUILLAS, THUIR, SAINT JEAN LASSEILLE et VILLEMOLAQUE,

Il **PRECISE** Que cette manifestation a connu un franc succès auprès des particuliers comme des professionnels de l'enfance et petite enfance,

ET **RAPPELLE** que la reconduction de l'opération a été validée par les élus communautaires lors de la séance du 10 Décembre 2015.

Pour la seconde édition de cette manifestation,

Il **CONVIENT** de conventionner avec les communes concernées pour l'utilisation ponctuelle des salles et lieux des manifestations associés à l'opération,

**PRECISANT** que sont concernées les communes de : THUIR – PASSA – TORDERES – BANYULS DELS ASPRES sur la semaine du 30 mai au 4 Juin 2016.

Il **PROPOSE** au Conseil de conventionner avec les communes précitées sur la base d'une mise à disposition des locaux des salles, à titre gratuit selon le calendrier détaillé dans le projet de convention joint à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire,

Où l'exposé de son Président

A l'unanimité des membres présents et représentés

**AUTORISE** le Président à signer les conventions à intervenir de mise à disposition des locaux des communes de THUIR – PASSA – TORDERES – BANYULS DELS ASPRES selon le projet ainsi joint à la délibération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Le Président

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

066-246600449-20160331-43-16Sem\_Par-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2016

**René OLIVE**